La vie locale

Travaux de rénovation de la mairie : le coût de la démesure

Le 13 mars ont eu lieu les « portes ouvertes » de la mairie qui valait inauguration, après les travaux de rénovation.
La refonte de l'accueil est appréciable mais le design luxueux des étages rénovés, certes éblouissant, interroge. Le bureau du maire, digne de celui d'un ministre, relève de la démesure.

La mairie de Pordic a été inaugurée en septembre 2013, autant dire qu'elle est neuve ; 400 000€ de rénovation pour remplacer du neuf par du cher, est-ce bien raisonnable ?

Pordic 2030

La présentation de ***Pordic 2030***, faite par le maire et le cabinet Lestoux le 3 février dernier, était sensée nous présenter les projets d'aménagements de notre commune.

Il a surtout été question de nous expliquer que Pordic allait devenir une ville, de l'urbanisation de celle-ci et du déplacement des anciens…

Comment les pordicais·e·s seront associé·e·s au choix des projets retenus et non mis devant le fait accompli, cela reste un mystère…

Soutien à Michelle Carmès

Notre amie et élue collègue Michelle Carmès et une quarantaine de personnalités se sont retrouvées fichées sur un site internet digne des heures sombres de notre histoire pour avoir signé une pétition contre la montée de l'extrême droite dans notre région. Les commentaires qui suivent la parution sont d'une haine invraisemblable.

Profondément choqués par ces méthodes d'intimidation, l'association et les élu·e·s de ***Pordic Alternative*** lui expriment leur total soutien et réclament de la part des pouvoirs publics la plus grande fermeté face à de tels procédés qui font honte à la République.

Email : *pordic.alternative@gmail.com*
Web : *pordic-alternative.fr*
/ *Pordic Alternative*

Pordic Alternative

Imprimé en Côtes-d'Armor l'imprimerie IMPRIMVERT
graphisme www.maracas-creation.fr

La vie de l'asso

Café alternatif sur la santé

Cabinet médical et Maison de santé : 2 parcours de combattants

Une cinquantaine de personnes ont participé au ***Café alternatif*** sur la santé, organisé par ***Pordic Alternative***, le 8 juin dernier, salle Kerouana à Tréméloir. L'idée était d'ouvrir la réflexion sur l'offre médicale en territoire rural et périurbain.

Le Dr. Yves Droumaguet, médecin généraliste en retraite à La Roche-Derrien et Olivier Boissière, maire de Châtelaudren-Plouagat nous ont faire part de leurs expériences réussies au prix de nombreuses embûches.

Cabinet de groupe de La Roche-Derrien

Le Dr. Yves Droumaguet constate, à 64 ans, avec son collègue, qu'ils ne peuvent plus faire face à la demande des patients. Pour cet homme qui voit son métier comme un service public, pas question de laisser derrière lui un désert médical.

Après avoir vendu son cabinet à la mairie (250 000 €) et être devenu locataire, il a pu, avec son collègue, recruter de nouveaux médecins. Les locations par les médecins couvrent l'emprunt de la mairie. C'est avec satisfaction qu'il constate, lors de son départ à la retraite, que le territoire dispose d'une offre de soins équilibrée.

Maison de santé de Châtelaudren-Plouagat

Lorsque le projet s'élabore à partir de 2010, dans le cadre de la communauté de commune, Olivier Boissière n'est pas encore maire. Après l'abandon du projet par la « com-com », il s'appuie sur l'association SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires). Il sait que seul un projet, élaboré par des professionnels et validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), peut déclencher une mise en œuvre. Impossible de passer ici en revue toutes les étapes d'un chemin de croix qui va se heurter parfois aux exigences et aux dissensions chez les médecins, au manque de volonté et à l'inaction de certains acteurs politiques ; sans parler de l'absence aussi de politique globale de santé face à la désertification médicale.

Après 13 ans de crispations de toutes sortes, la Maison médicale a enfin vu le jour en 2020.

Coût total incluant la construction des bâtiments : 888 000 € pour 336 m2 dont 330 000 € d'aides publiques.

Les charges de fonctionnement et l'entretien des bâtiments sont à la charge de la mairie. Autant dire que si des difficultés persistent, le ciel est dégagé.

Débat animé

Après les interventions, le débat s'est animé, avec une large participation des médecins et autres thérapeutes et du public qui n'a pas manqué d'ouvrir le débat sur la situation locale. Si Pordic n'est pas un désert médical, les craintes pour l'avenir existent. Dans la mandature précédente, un projet adossé à l'achat des bâtiments rue de La Poste (750 000 €) avait été initié, il est aujourd'hui en « stand-by ».

Des témoignages de praticiens ont permis d'identifier des progrès à faire pour attirer de nouveaux professionnels.

Pordic Alternative #4

juil 2023

UNE VISION CITOYENNE, ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

Ces derniers mois auront été pour les pordicais·es la démonstration du mépris démocratique du maire et de sa majorité.

Nous avons pu assister à cette volonté farouche de limiter l'accès au droit d'expression de toutes les minorités. Mais surtout, nous avons été les témoins de cette démonstration du fait accompli alors qu'on tentait de nous faire croire que les choix des futurs projets d'aménagement de la commune seraient issus de concertations avec les citoyens.

Personne n'est dupe. Ces choix sont ceux d'un homme avec un cabinet conseil. Ils ne reposent pas sur le dialogue ou des compromis avec l'ensemble des élu·e·s, des commerçants ou des citoyens.

Pordic Alternative est attachée aux valeurs démocratiques que sont le respect des citoyens, de l'ensemble des forces de notre commune, ainsi qu'au compromis par le dialogue. Notre association s'est donnée pour objectif de promouvoir ces valeurs afin que les pordicais·es soient les réel·les acteurs du développement de leur commune.

Stéphane Hénaff,
président de Pordic Alternative

Cette publication est auto-financée
grâce aux dons des élu·e·s ***Pordic Alternative***
et aux cotisations de nos adhérents.

La vie des élu·e·s

C'est cher ! oui, mais c'est éphémère !!!

23 000 € hors taxe ! C'est le prix qu'auront déboursé les pordicais pour des bacs en bois tant contestés.

Notons que ce soit pour les énormes jardinières, le stationnement, les imposants panneaux indicateurs de parking où pour le déplacement du monument aux morts, ces décisions ont été prises sans recourir au vote du conseil municipal. Si une présentation pour information était bien à l'ordre du jour du C.M. le lundi 22 mai, les travaux d'aménagement « éphémères » ont démarré dès le vendredi 19 soit 3 jours avant le C.M.

C'est dire l'importance qu'attache notre maire à l'avis des représentants de la commune !

Au-delà des réactions pour ou contre des uns et des autres, c'est une nouvelle fois la méthode employée qui interpelle.

Les commerçants, les riverains, et bon nombre de pordicais sont en colère.

Ils ne comprennent ni le dirigisme, ni l'autoritarisme d'une équipe qui ne voit l'évolution de Pordic qu'à travers les préconisations d'un cabinet qui transpose son idée de la centralité de ville en ville.

Pour notre part, nous sommes attachés comme beaucoup de nos concitoyens à ce que Pordic reste un gros bourg.

Faire de la politique à l'échelle d'une commune comme la nôtre c'est forcément concerter, discuter et écouter avant de décider. C'est là le passage obligé pour retrouver une commune apaisée.

« Com toujours » où la voix des minorités se réduit comme peau de chagrin

Après le premier numéro du magazine ***La Pordicaise*** dans lequel la majorité refusait les expressions libres des minorités, elle a finalement octroyé « gracieusement » 10 lignes au groupe ***Pordic Alternative*** dans les cinq numéros sur six publiés par an. Le sixième, « hors-série » intitulé *Agenda estival*, est exempt de publication des minorités.

la Pordicaise

La commission *Communication* n'a d'autre ambition qu'une présentation ou un inventaire de ce qui a été réalisé par la mairie.

Aucune concertation avec les minorités sur le contenu des publications, pas même la présentation des thématiques retenues, tout juste un appel à relecture avant tirage, et encore !

Bref, une communication à sens unique, conforme aux souhaits et aux méthodes d'une majorité qui souhaite imposer sa vision, son opinion et l'éloge de sa politique.

« Com toujours » pour quoi faire

Pourquoi faire appel à un cabinet extérieur - pour un coût de près de 12 000 € - pour « structurer » la communication et en même temps recevoir deux supports pour annoncer des évènements culturels estivaux !?

Un début de travail collectif éviterait des impairs et des oublis comme l'absence des lieux incontournables côté terre. Est-ce si compliqué de valoriser l'ensemble du territoire communal et d'y inclure entre autres les balades et circuits de Tréméloir ?

Une concertation incluant les associations permettrait de ré-interroger sur la conception de ce support d'information de notre commune qui pour l'heure n'autorise pas le retour sur les évènements passés.

Voilà quelques idées de travail que nous soumettons pour donner un réel contenu à la commission *Communication* ; encore faut-il être ouvert aux propositions des minorités !

Le Tribunal Administratif donne raison à Michelle Carmès et annule une délibération du conseil municipal

En juin 2020, à quelques jours du second tour des élections municipales, la municipalité versait une subvention de 10 000 € à l'association ***Pordic Animation***.

Michelle Carmès avait alors saisi le Tribunal Administratif pour deux raisons :
- ✔ la non-information du conseil municipal,
- ✔ le non-respect de la convention entre la commune et l'association.

En effet celle-ci prévoyait le versement de 5 000 € à la signature en février et le solde après les animations de l'été et présentation des comptes. Le Tribunal Administratif lui a donné raison sur ce dernier point en annulant la délibération et donc l'intégralité de la subvention.

Tous les arguments présentés par l'avocat de la mairie ont été rejetés.

Cependant Mr. Loïc Tardy - à l'époque adjoint aux finances et aujourd'hui 1er adjoint - les a repris pour justifier le remboursement par l'association de 5 000 € à la commune puis l'attribution par la commune de 5 000 € à l'association ; il a fait voter un avenant aux conventions de 2020 et 2021, conventions désormais caduques. Il était pourtant simple de trouver une solution conforme à la décision du juge et à la réglementation.

La requête ne visait pas l'association mais bien une décision non-réglementaire de la commune.

La vie locale

Fermeture de classe à l'école François Rouxel

L'école a toujours été le reflet de la société. Il en est de même aujourd'hui avec les difficultés croissantes que la population de notre pays connaît et qui se répercutent sur nos enfants. Alors que tout le monde s'inquiète du déficit de recrutement des enseignants, des conditions qui se dégradent dans nos établissements en termes d'effectifs, d'enseignement et de pression sur les enseignants de notre pays, le département est victime d'une invraisemblable saignée de 45 fermetures de classe.

Les élu·e·s de ***Pordic Alternative***, très présent·e·s, et l'association ont apporté tout leur soutien au collectif départemental qui s'est créé et plus particulièrement aux enseignants et aux parents de notre école élémentaire publique.

Ils réaffirment leur opposition à cette fermeture et lutteront jusqu'à son annulation.